

## La nouvelle constitution burundaise divise

Deutsche Welle, 25.04.2018 La nouvelle constitution selon l'opposition, viole l'équilibre ethnique consacré dans l'Accord d'Arusha pour la paix. Un avis que ne partage pas Gilbert Bicaud Njangwa, membre de la commission constitutionnelle.

Gilbert Bicaud Njangwa, membre de la commission qui a proposé le projet d'amendement de la constitution qui vient d'être soumis au referendum. Pour lui, la nouvelle constitution va corriger les déséquilibres jusqu'ici observés au niveau de la magistrature.

DW : Que dites-vous du déséquilibre ethnique ? Bicaud : On avait essayé de le dire dans l'Accord d'Arusha mais ce n'était pas facile parce qu'il y a eu l'accident de l'histoire de 1973 à nos jours. Il n'y avait pas beaucoup de juristes hutus. Peu de Hutus ont été recrutés au niveau de la magistrature. C'est pour cette raison que l'ethnie tutsi est majoritaire au niveau du pouvoir judiciaire.

DW : Vous parlez d'accident de l'histoire, ça signifie quoi ? Bicaud : C'est la même chose par exemple dans l'armée. L'armée burundaise avant 2005 était majoritairement tutsi. Après les événements de 1973, il y a eu beaucoup de recrutements de l'ethnie tutsi parce les Hutu avaient peur d'entrer dans l'armée. Il y avait eu beaucoup de représailles contre l'ethnie hutu et ceux qui étaient dans l'armée ont été tués massacrés.

DW : Et quel est le lien entre cet accident de l'histoire et la magistrature, concrètement ? Bicaud : Il y a des facultés à l'Université du Burundi où il y avait des étudiants majoritairement tutsis. Par exemple dans la faculté de droit il n'y avait pas beaucoup de Hutus. Il y a aussi ceux qui avaient fui qui n'ont pas eu la chance de continuer leurs études au Burundi, qui ont étudié ailleurs en Europe et en Afrique, qui sont revenus aujourd'hui qualifiés.

DW : Dans quelle mesure la nouvelle constitution va corriger ce déséquilibre au niveau de la magistrature ? Expliquez-nous un peu.

Bicaud : C'est simple parce qu'aujourd'hui, il y a des magistrats de l'ethnie hutu. On va d'abord faire une enquête minutieuse pour voir comment équilibrer. La nouvelle constitution l'a déjà consacré dans ses différentes dispositions.

DW : D'après vous, la nouvelle constitution vient comme une solution au déséquilibre ethnique contrairement à tout ce qui se dit ailleurs ? Bicaud : Ça va changer beaucoup de choses, attendez et vous allez voir.

DW : La justice burundaise est aussi accusée... Bicaud : Ça venait de la peur. Avec cet équilibre, il n'y aura plus de manque de confiance. Même le juge va être indépendant, il devrait normalement être impartial.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});